

“Peu de concertation, peu d’expertises...”

Collectivités locales : fusion dans la confusion



Triste bilan d’une nouvelle phase de décentralisation ratée, où la concertation a été absente et les élus sont entre révolte et découragement.

A LA UNE

« Peu de concertation, peu d’expertise... »

Collectivités locales : fusion dans la confusion

Chaque élu municipal et communautaire vous le confirmera ; les fusions se font sans grandes effusions et le plus souvent dans la confusion. La précipitation de toutes les fusions : Cantons en 2014, Régions en 2015 et Communautés de communes en 2016 en sont la raison la plus évidente. Peu de concertation, peu d’expertise ; tout est fait au son du canon. Jamais les projets des Préfets n’ont été aussi mal accueillis.

APRES LA FUSION DES CANTONS...

Après la fusion des cantons en 2014, personne ne comprend le sens l’intérêt d’avoir des cantons comme Luchon avec 132 communes et Cazères à 91. Ces deux seuls cantons regroupent plus du tiers des communes du département.

La fusion des deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en 2015, n’est qu’une fusion de papier, tant les problèmes sont en suspens. Partout en France, la fusion des Régions a d’abord été un « Monopoly Electoral »

La fusion des Communautés de Communes en 2016 recueille de très larges votes de refus, car ces fusions dans la précipitation ne se font pas sur la base de projets réfléchis en commun. Pire, des fusions servent juste à « mutualiser la dette », c’est-à-dire « faire payer aux plus grands nombres d’habitants la gestion erratique de quelques élus », comme on le voit pour la fusion des 5 communautés de communes du St-Gaudinois. Enfin, comment les petites communes seront-elles entendues dans de si grands ensembles ? Les préfets continuent souvent d’avancer, puisqu’il faut aller vite. La fin est plus importante que le but.

OU SONT LES ECONOMIES PROMISES ?

Premier exemple, le budget du département. C’est le premier budget voté après la fusion des cantons. Que voit-on ? Le budget voté par le Conseil Département doit son équilibre aux seules ressources exceptionnelles que constituent les DMTO (Droits de mutations), et non pas aux économies liées à la fusion des cantons. Les ressources des droits de mutations permettent à la Haute-Garonne -comme le soulignait récemment la Gazette des Communes- d’être un des très rares départements à pouvoir faire face. De 147 millions d’Euros en 2013, les DMTO ont été estimés à 175 millions d’Euros en 2015. Le département ayant appliqué au maximum la hausse sur ces droits autorisée par la loi de finances en profite pleinement. C’est la raison pour laquelle le Président Méric a pu reculer et annoncer le 26 février le report à 2017 de l’augmentation prévue de la Taxe additionnelle de séjour dans les hôtels.

Les économies ne sont pas au rendez-vous et l’éloignement des citoyens avec les élus de proximité provoque en plus un sentiment d’abandon.

EFFONDREMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les baisses historiques et abyssales des dotations de l’état ont abouti à un effondrement de l’investissement public. En 2012, l’investissement public était de 80,1 milliards d’Euros. En 2015, il est tombé à 67,5 Milliards d’Euros.

Chaque marché public devient en enjeu crucial pour nos entreprises comme on vient de le voir récemment

Archives



Archives

avec le marché public du futur hôpital de St-Gaudens. Mais au-delà des gros marchés, ce sont des secteurs entiers qui sont touchés : la construction de logements n’a jamais été aussi faible. Les exemples sont multiples. La baisse des travaux neufs a été de presque 30 % entre 2012 et 2014. Nos entreprises du BTP ont malheureusement licencié et ce secteur est sinistré par la politique du gouvernement, et ce n’est pas le nouveau qui y changera grand-chose. La hausse vertigineuse du chômage, surtout dans nos campagnes, est due à cette politique de

gribouille.

LA REVOLTE REPUBLICAINE

Au vu de ce triste bilan d’une nouvelle phase de décentralisation ratée, où la concertation a été absente, les élus sont entre révolte et découragement. Ils sont nombreux de plus en plus à dire, notamment dans les petites communes « en 2020 : j’arrête tout ». Quelle triste conclusion, à l’image du quinquennat.

Jean-Luc Rivière. Conseiller Municipal et Communautaire. Radical-UDI.